N°30

OCTOBRE
2019

Lettre d'information
de l'Institut International de
Recherche sur
la Conflictualité

IiRC'INFO

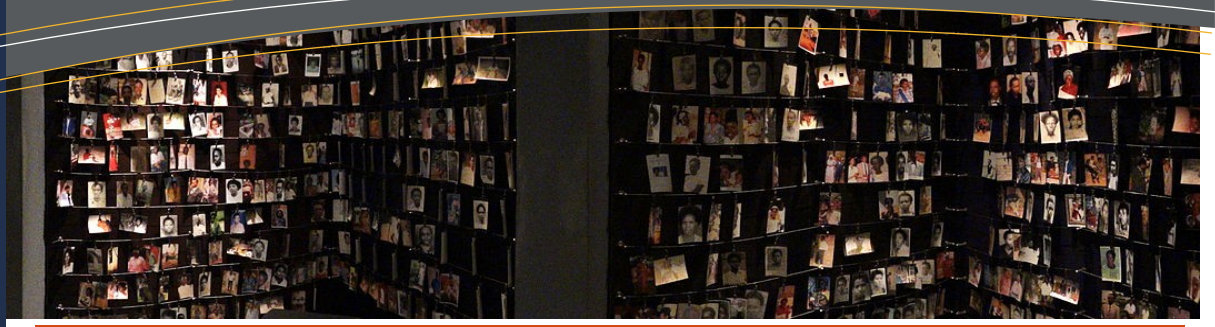

IiRC'INFO est la lettre des nouveautés en ligne des sites et blogs de la Chaire d'excellence *Gestion du conflit et de l'après-conflit* et de l'*Institut international de recherche sur la conflictualité* (IiRCO)

- Contact :

Pascal Plas
Fondation partenariale - Université de Limoges
Directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit
Endowed Chair in Conflict Management and Post-conflict Cultures
Directeur de l'Institut international de recherche sur la conflictualité

Faculté de droit et des sciences économiques de Limoges
5 rue Félix Éboué - BP 3127 - 87 031 Limoges Cedex

Tél : 05 55 14 92 34 - 06 45 82 72 99
Mail : pascal.plas@unilim.fr
Web : https://www.unilim.fr/iirco/
Blog : http://jupit.hypotheses.org
Facebook : https://www.facebook.com/iirco/
Twitter : IiRCO@IiRCO_JPIT

Focus

Archives

L'IiRCO avait déjà signalé dans les n° 19 et 20 de *IiRC'INFO* la numérisation des 41 volumes des *Actes* du procès de Nuremberg et leur mise en ligne sur *Gallica* depuis 2017, ainsi que la remarquable initiative de l'association *Pratique de l'histoire et dévoiements négationnistes* qui avait créé un outil de recherche pour l'exploitation de ce fonds et l'initiative de l'Université de Yale pour la numérisation de la version anglaise complétée par divers documents relatifs aux règles de procédure. Depuis ce mois d'octobre 2019, ce sont les archives complètes du procès de Nuremberg qui sont désormais consultables à Paris au Mémorial de la Shoah. 250 000 pages de documents papier, 775 heures d'enregistrement gravées à l'audience sur 1942 disques de gramophone, 37 pellicules de film, 12 pellicules de microfilm ont fait l'objet d'un programme de numérisation commencé en 2014, avec un financement du Mémorial de la Shoah et du musée du mémorial de l'Holocauste des États-Unis

(USHMM). Les originaux demeurent cependant à La Haye où ils avaient été déposés en 1946, en provenance d'Allemagne, avec les objets qui avaient fait office d'éléments de preuve ; le tribunal avait décidé, dans un but pédagogique, que les archives intégrales du procès seraient confiées à la Cour internationale de Justice, à charge pour elle non seulement de les conserver, mais aussi de permettre leur exploitation historiographique. Pour le procureur en chef américain, Robert H. Jackson, il s'agissait de « constituer une archive irréfutable du national-socialisme et de ses crimes, le procès devant à la fois servir l'histoire en documentant le nazisme et fonder une politique appropriée de la mémoire ».

■ Les enfants dans la guerre

Un sujet rarement traité, les adolescents engagés dans le premier conflit mondial , vient de faire l'objet d'un remarquable ouvrage par Marion Pignot. Dans ce travail pionnier, l'auteure interroge les parcours et motivations des adolescents qui se sont engagés aux côtés des armées régulières. En creux, se dessine la délicate question d'un éventuel désir de guerre chez ces jeunes combattants.

■ Le Conseil d'État et la Guerre de 14-18

Vient de paraître le 7e volume de la collection « Histoire et mémoire » du Comité d'histoire du Conseil d'État. Plusieurs sujets y sont abordés ; parmi eux : comment le Conseil d'État, confronté aux exigences de l'action et aux contraintes de la Grande Guerre, a-t-il pu, dans ces circonstances, remplir ses missions ? Comment la Grande Guerre a-t-elle apporté une consécration juridique à la pension militaire et quel a été l'apport du Conseil d'État dans l'émergence du droit à réparation ? Quel rôle la Haute Assemblée a-t-elle joué dans le processus de retour à la France des départements d'Alsace-Lorraine en 1918 ? Comment l'Ordre des avocats au Conseil d'État et à la Cour de cassation a-t-il su répondre aux attentes de la Nation en guerre, aussi bien entre 1914 et 1918 qu'entre 1940 et 1944 ?

Parutions

Association Française pour l'Histoire de la Justice – A.F.H.J., sous la direction de Claude Gauvard, *Punir et réparer en Justice du XVe au XXIe siècle,* Paris (LGDJ), 2019, ISBN : 978-2-11 -145934-2

Punir et réparer sont au cœur de l'acte de juger. Mais combien le processus s'avère délicat quand la justice a mal jugé, voire a condamné à mort un innocent. Les différents cas, de Jeanne d'Arc à Patrick Dils et Loïc Sécher, en passant par le chevalier de La Barre, par Baudelaire se voyant amputé de six poèmes des Fleurs du Mal, et par Violette Nozière réhabilitée pour s'être rachetée comme prix de vertu, mettent en avant les défauts de la procédure, les failles humaines, l'opinion pesant à charge ou à décharge, la pression des puissants et des politiques. Ils montrent, avec l'affaire Jules Durand longuement évoquée, comment ont pu réagir les victimes de la justice, jusqu'à en perdre la raison. La Cour de cassation est la cheville ouvrière de cet ouvrage. Est-ce si facile pour elle de réhabiliter sans remettre en cause les juges que la Loi protège depuis le Moyen Âge ? La solution consiste à mieux penser la procédure, à exercer la justice en humaniste, comme l'a souhaité l'avocat général Raymond Lindon dont ce livre contribue à éclairer la pensée et l'action. Alors, le jugement peut prendre en compte à la fois la vérité des faits et l'honneur des hommes. *Ouvrage réalisé sous la direction de Claude Gauvard. Préface de Denis Salas. Avec les contributions de : Michel Biard, Pierre Bourdon, Jean-Pierre Castelain, Andrée Chauleur, Didier Cholet, Philippe Contamine, François-Louis Coste, Anne-Emmanuelle Demartini, Aude Denizot, Pascale Deumier, Jean-Luc Dron, Jean-Numa Ducange, Jean-Claude Farcy, Claude Gauvard, Marc Hédrich, Jean -Paul Jean, Henri Leclerc, Sylvestre Meinzer, Antoine Meissonnier, Denis Salas.*

A signaler quelques parutions récentes sur la gestion du post-conflit en Afrique :

Pierre CLAVER MUPENDANA, *La trilogie fondatrice de la gestion africaine des conflits,* Bruxelles, Éditions Scribe, ISBN 978-2-930-76541-9.

Jean-Pierre Barthélémy MPOUANDO, *Les limites de l'Union africaine dans la résolution des conflits. Compétences, objectifs, institutions et opérations*, préface de Philippe Guillot, Paris, L'Harmattan, 2018, 390 p., coll. Études africaines, ISBN : 978-2-343-13513-7.

Marie-Chantal GATTA, *L'ONU et la résolution du conflit au Sahara occidental de 1975 à nos jours. Enjeux et perspectives*, Paris, l'Harmattan, 2018, 234 p., ISBN : 978-2-343-16050-4.

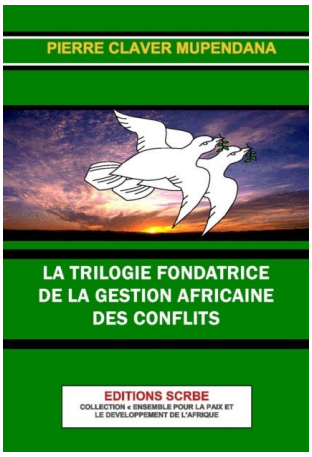

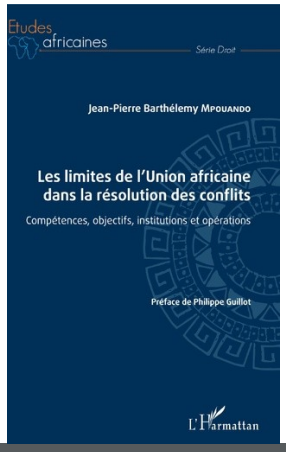

Colloques, conférences et rencontres

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Chaire UNESCO « Mémoire, Cultures et Interculturalité » (France)

Le crime de génocide à la lumière de la jurisprudence des juridictions pénales internationales et nationales : du Tribunal Militaire International (TMI) de Nuremberg à la Cour Pénale Internationale (CPI).

6 et 7 novembre 2019, Université Catholique de Lyon Campus Saint-Paul, 10, place des archives - 69002 Lyon.

La Chaire UNESCO organise les 7 et 8 novembre 2019 un colloque international qui conjuguera, évènement scientifique, devoir de mémoire et hommage à la profession judiciaire en s'appuyant sur le rôle déterminant de la ville de Lyon dans le développement de la justice pénale internationale, notamment par le procès historique de Klaus Barbie en 1987. Il aura pour thème « Le crime de génocide à la lumière de la jurisprudence des juridictions pénales internationales et nationales : du Tribunal militaire international (TMI) de Nuremberg à la Cour pénale internationale (CPI) », et comptera sur la présence d'une intervenante de premier ordre : Madame Fatou Bensouda, Procureure générale de la Cour Pénale Internationale (CPI). Pour en savoir plus.

Colloque : Le droit international humanitaire confronté à de nouveaux défis ?

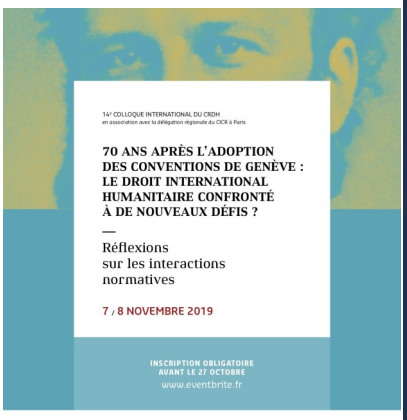

7 et 8 novembre 2019 , Paris II Panthéon-Assas.

Le C.R.D.H. saisit cette année l'occasion du 70ème anniversaire des Conventions de Genève du 12 août 1949 pour organiser un grand colloque international sur les nouveaux défis du droit international humanitaire (DIH). La fin du XXème siècle et le début du XXIème siècle ont en effet été marqués par des mutations de la conflictualité qui ont profondément affecté les conditions de mise en œuvre du « droit de la guerre ». Certes, aujourd'hui encore, la plupart des conflits se situent dans un cadre territorial et opposent les forces armées d'un État et un ou à plusieurs groupes armés relativement organisés et dotés d'un commandement responsable, incarnant le plus souvent la « branche armée » d'un mouvement politique. Mais à cette réalité relativement bien appréhendée par le droit est venue se juxtaposer un « hyper-terrorisme » transnational dont l'apparition culmine avec les attaques du 11 septembre. Dans ce contexte, on assiste à un double phénomène de dé-spatialisation et de dé-temporalisation des conflits : la guerre est « partout » et peut surgir sur le territoire de tout État considéré comme « ennemi » ; le conflit devient permanent et virtuellement sans fin, au fil des recompositions de groupes armés et cellules terroristes animés d'une même idéologie. Pour en savoir plus.

Filmographie F

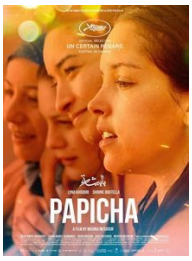

Alger, années 90. La situation politique et sociale du pays ne cesse de se dégrader. Refusant cette fatalité, une jeune femme — Nedjma — décide de se battre pour sa liberté en organisant un défilé de mode, bravant ainsi tous les interdits. Une fiction remarquable sur fond du drame des années noires, dont la mémoire est encore si conflictuelle dans l'Algérie d'aujourd'hui que le film y est interdit.

Actualité

■ Mémoire

Le dixième Haut lieu de la mémoire nationale sera inauguré le 11 novembre prochain au cœur du parc André Citroën, à Paris. Il s'agit du monument aux morts pour la France en opérations extérieures (OPEX).
Il symbolise l'engagement militaire de la France dans le monde, pour défendre les intérêts du pays et participer à la résolution des crises sur la scène internationale. Le monument est composé de deux éléments ; le premier représente six porteurs anonymes portant un cercueil invisible qui symbolise l'ensemble de la communauté militaire. Le second est un mur des noms des militaires morts pour la France en opérations extérieures composé de 37 plaques gravées. À la date de son inauguration, le 11 novembre 2019, 548 noms de militaires morts pour la France sur 17 théâtres d'opérations extérieures seront inscrits.

■ Génocide arménien

la Chambre des représentants des États-Unis vient de reconnaitre le génocide des arméniens. Ce texte non-contraignant a été adopté par l'écrasante majorité de 405 voix sur 435, avec une rare union entre démocrates et républicains. La Turquie a réagi immédiatement par la voie de son ministère des Affaires étrangères en "condamnant fortement" un "acte politique dénué de sens".

■ Publication

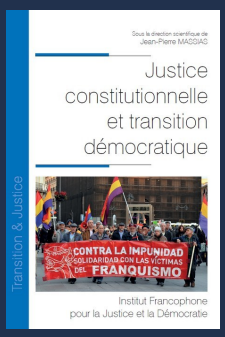

Les transitions démocratiques entretiennent fréquemment des rapports étroits avec la Justice constitutionnelle, pourtant supposée garantir l'effectivité et la pérennité d'une Constitution. A priori paradoxaux, ces rapports sont au cœur de cet ouvrage. Qu'elles préexistent au processus ou soient créées à sa faveur, les Cours constitutionnelles sont tout d'abord souvent saisies dans le cadre de la transition constitutionnelle elle-même. Les exemples de l'Afrique subsaharienne francophone, de la Russie, de l'Égypte et de la Pologne révèlent que si l'intervention du juge constitutionnel peut être vectrice de régulation et d'instauration de l'État de droit, elle peut au contraire conduire à politiser cette institution, voire à freiner la démocratisation. Cette ambiguïté transparaît également dans les interactions entre Justice constitutionnelle et Justice transitionnelle. Les exemples hongrois, espagnol et sud-africain montrent en effet que le juge constitutionnel peut certes garantir la Justice transitionnelle, mais peut également l'entraver selon la nature des dispositions incluses dans la Constitution. L'analyse des relations entre Justice constitutionnelle et transition démocratique s'avère ainsi riche d'enseignements quant à la première, comme quant à la seconde.

Activités de l'IiRCO et de ses partenaires

Texte en ligne

Daniel Kuri, « La fin de l'affaire Münter », https://www.unilim.fr/iirco/2019/11/04/la-fin-de-laffaire-munter/

Parutions

La version DVD du film ***Hier les cendres*** *de* Stéphane Roland avec lequel l'IiRCO a beaucoup travaillé vient de paraître.

Damien Roets, professeur à l'Université de Limoges et membre de l'Observatoire des mutations institutionnelles et juridiques (OMIJ) vient de publier ***La présomption d'innocence***, aux éditions Dalloz (Paris, 2019, ISBN : 978-2-247-18892-5). La présomption d'innocence, principe procédural et droit subjectif, relève aujourd'hui de plusieurs disciplines juridiques. En effet, outre qu'elle est un principe directeur du procès pénal et, partant, relève de l'étude de la procédure pénale, elle intéresse aussi le civiliste, en tant qu'elle est un droit de la personnalité, et le spécialiste du droit des droits de l'homme, dès lors qu'elle est consacrée par divers instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme à vocation universelle ou régionale.

Charlotte Touzot-Fadel, docteure en droit public, spécialistes des activités militaires et de la protection de l'environnement correspondante de l'IiRCO, vient de livrer à la revue *Défense nationale*, un article « Quand préservation du territoire national rime avec préservation de la nature : l'exemple de la Guyane, perspectives juridiques » .

Anne Mathieu, notre partenaire au sein du consortium e-C@Na a réorganisé son site https://reporters-et-cie.guerredespagne.fr/ et a donné au *Monde diplomatique,* août 2019, un arti-

A suivre

Mémoire et justice comme facteurs de prévention : comment mieux lutter contre la banalisation et/ou le relativisme des crimes de droit international ? Colloque, RCN Justice & Démocratie et Cellule Démocratie ou barbarie (FWB) , Boulevard Léopold II 44, 1080 Bruxelles, 4 novembre.

Séminaire doctoral du CTHDIP animé par Frédéric Audren (CNRS CEE-École de droit de sciences Po ; Centre Perelman, Université libre de Bruxelles), 8 novembre 2019 à 9h30. Frédéric Audren mène actuellement une enquête sur les engagements résistants des professeurs de droit et sur les liens entre la doctrine juridique et la Résistance pendant la période 1940-1944. Pour en savoir plus.

Paris, 15 novembre 2019, colloque : *Vingt* ans *de réparations des spoliations antisémites pendant l'Occupation : entre indemnisation et restitution*, organisé par la Commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation.

Université de Poitiers—e-C@na, , 11 décembre, *Guerres, conflits, exils, et archives : le cas espagnol.* Datathon sur les données de la recherche sur la guerre d'Espagne et l'exil des républicains espagnols. La rencontre réunira des chercheurs experts de l'exil républicain espagnol, de la guerre d'Espagne, des données et archives de guerre, des fondateurs de plateformes et des spécialistes de l'extraction de données dans le but de confronter leur bases aux nouvelles question scientifiques suscitées par les données massives et aux méthodes de fouilles et d'extractions informatiques.

Conception et réalisation :
Pascal Plas,
Pascal Texier,
Caterina Zomer